

ABONNEMENT

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 17 FÉVRIER

Election législative du 26 février

CANDIDAT CONSERVATEUR

M. le Général LACRETELLE

FAUSSE DÉMOCRATIE.

M. le ministre de l'intérieur a soumis à l'examen du conseil d'Etat un projet de décret modifiant les règles suivies jusqu'ici par les adjudications des travaux de l'Etat. L'objet essentiel de ce projet est de dispenser les associations ouvrières de l'obligation du cautionnement pour les adjudications ne dépassant pas cinquante mille francs.

Ce n'est certes pas un respect exagéré pour le principe de l'égalité qui a inspiré les auteurs du projet de loi. Il est certain que pour toutes les adjudications inférieures à cinquante mille francs, les associations ouvrières d'une part, les entrepreneurs de l'autre, se trouveront dans une situation entièrement inégale. L'obligation de fournir un cautionnement est une charge dont on doit tenir compte lorsqu'on soumissionne l'exécution d'un travail. Il faut s'être procuré le capital et tenir compte de la perte qui résulte de son immobilisation. Les associations ouvrières, déchargées de ce souci, se trouveront donc dans une situation privilégiée qui leur permettra de consentir des rabais bien supérieurs à ceux que pourront faire les entrepreneurs.

Voilà pour l'égalité. Mais lorsqu'il s'agit de travaux d'une importance relativement si peu considérable, les entrepreneurs qui se présentent sont des ouvriers de la veille, qui ne disposent que de res-

sources médiocres et qui n'ont pu arriver à se charger d'une entreprise qu'à force de travail et de persévérance. C'est eux qui paieront les frais des fantaisies de M. le ministre de l'intérieur. Il y a gros à parier que la plupart de ces petits entrepreneurs seront obligés de renoncer à concourir aux adjudications et par conséquent devront congédier la plupart des ouvriers qu'ils employaient. Or, ces ouvriers, par là même qu'ils travaillent pour un patron, n'appartiennent pas aux associations ouvrières auxquelles on veut conférer un privilège ; c'est donc en dernière analyse sur ces ouvriers, sur ceux auquel le manque absolu de ressources ne permet pas de s'associer, que retomberont directement les conséquences de la législation qu'on se propose d'instaurer.

Voilà pour le côté démocratique de la mesure.

Il est à peine nécessaire, d'ailleurs, de faire remarquer que la suppression du cautionnement enlève à l'Etat une garantie de bonne exécution des travaux. Mais on dit que lorsqu'il s'agit des intérêts économiques du pays, les républicains n'ont pas l'habitude de s'embarrasser de scrupules excessifs.

Anti-égalitaire, anti-démocratique, anti-économique, tel est le triple caractère de la mesure proposée. Le gouvernement compte qu'elle sera votée par la majorité républicaine. Cela ne nous surprendrait pas le moins du monde.

ERNEST BAUDOIN.

Le langage déplorable tenu par le ministre des affaires étrangères, candidat officiel, s'il en fut jamais, soulève dans les couloirs de vives récriminations. Il n'est question que de la nécessité d'une interpellation. On en avait prêté l'intention un peu prématurément, croyons-nous, à la droite. L'extrême-gauche, d'autre part, manifeste le désir de

demander des explications au gouvernement sur le caractère officiel de la candidature Flourens. Aucune résolution n'a été prise toutefois avant la séance.

On paraît croire que la droite laissera l'initiative à l'extrême-gauche. Elle a son candidat alpin à défendre. Au reste, si les droites considéraient comme un devoir d'interpeller le gouvernement sur les candidatures officielles plus ou moins impudemment affichées, il n'y aurait pas une élection sur cent qui ne motiverait une interpellation de cette nature. Il y a longtemps que nos républicains sont passés maîtres en l'art de cultiver la candidature officielle. Chacun sait ça. Une de plus ou une de moins, qu'importe ? Ce qui a surtout attiré l'attention des députés de la droite, ce sont les déclarations fort imprudentes de M. Flourens. Est-ce là le langage réservé qui convient à un ministre des affaires étrangères ?

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance d'hier. — M. Floquet fait l'éloge funèbre de M. Ringuier, député de l'Aisne.

M. Basy demande l'urgence en faveur de la proposition tendant à indemniser les conseillers municipaux des communes ayant plus de 40,000 âmes.

L'urgence est repoussée.

M. Wickersheimer ouvre la discussion générale du budget des finances au milieu du bruit des conversations. Il développe un système d'amortissement qui donnerait 25 millions d'économies.

La discussion générale est ensuite close ; les trois premiers chapitres sont adoptés.

Les *Tablettes des Deux-Charentes* publient le passage suivant d'une lettre écrite à l'un de ses amis « par un républicain de la veille aussi fidèle à ses convictions libérales que jaloux de la grandeur et de la prospérité de la France » :

« La jeunesse actuelle n'est pas ré-

publicaine, c'est un fait qu'on ne peut nier. Pourquoi ? Parce qu'elle a sa logique.

» Quand nous avons vingt ans, nous nous figurons les hommes généreux, désintéressés, comme nous les sommes nous-mêmes. Toute action mauvaise nous indigne, toute acte injuste nous révolte. Ces idées, l'honneur de la jeunesse, nous les appliquons à la vie publique comme à la vie privée.

» Si nous sommes en Monarchie, impitoyables pour les fautes commises, nous ne nous attaquons pas aux hommes, nous nous en prenons à la forme du gouvernement et nous disons : « Quand donc aurons-nous la République, ce gouvernement idéal qui, seul, peut donner au pays une bonne et honnête administration ? » Nous sommes républicains convaincus et nous attendons avec impatience la réalisation de nos espérances.

» Les jeunes gens d'aujourd'hui sont, eux aussi, généreux, désintéressés, qualités que possédera toujours la jeunesse. Mais que veut-on qu'ils pensent, devant le spectacle affligeant auquel ils assistent, des choses malpropres, honteuses qui se déroulent chaque jour sous leurs yeux ; de gâchis inextricable dans lequel nous ont mis les hommes politiques qui se disent républicains et qui ne sont que des égoïstes et des incapables, ces hommes discutant sur des formules, alors que va s'engager la lutte suprême, question de vie ou de mort pour la France ; ces hommes, enfin, n'ayant qu'un souci, leur réélection, et s'appuyant — les protégeant même — sur des politiciens dont la plupart ne sont que d'ignobles délateurs, gens grotesques, mais foncièrement canailles.

» Les jeunes gens d'aujourd'hui, à leur tour, — c'est la logique de leurs

26 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Institutrice à Berlin

Par M^{lle} Marie MARÉCHAL

CHAPITRE XX

Giselle continuait à vivre à l'extérieur d'une sorte de vie automatique. A part ses leçons, elle ne conversait avec personne. N'avait-ce pas été ainsi d'ailleurs dès le début, où M^{me} de Gastein lui avait fait comprendre qu'elle était simplement institutrice enseignante, et qu'elle n'avait pas à se mêler de l'éducation qui se fait par la causerie ? Dans la salle à manger, elle s'asseyait au bout de la table, sans que jamais un regard affectueux, une parole amicale, ou simplement polie vint lui faire trouver moins amer le pain de l'étranger.

Après le déjeuner ou le dîner, aux heures de la récréation, elle s'asseyait au métier à tapisserie de la comtesse, et traçait de sa main habile, sur le canevas dont M^{me} de Gastein remplissait les fonds, des fleurs et des oiseaux qu'un peintre n'aurait pas désavoués. Il n'y avait jamais un instant de relâche ; l'ouvrage était toujours pressé. Il fallait cette chaise, puis ce fauteuil, puis ce tabouret, puis cet écran. Quelle habile

femme que la comtesse de Gastein ! Comme elle s'entendait à employer le temps d'autrui, et comme son idéalisme allemand s'associait à l'aise avec les plus mesquines et les plus plates réalités !

Lorsque Giselle avait besoin de travailler pour son compte, il lui fallait prendre sur son sommeil, et, les pieds enveloppés d'un châle ou d'un manteau, pour les préserver du froid carreau de sa chambre sans feu, elle écrivait ou cousait à la lueur de la plus mince des bougies.

Parfois, lorsqu'on dînait en ville, et que Frida était de la partie, elle avait sa soirée à elle ; mais, en revanche, on ne s'inquiétait guère de son souper, et, vers neuf heures seulement, le cuisinier lui apportait d'un air maussade un peu de thé froid à peine sucré, avec un morceau de galette ou de *brechtel* rassis.

C'était là encore le plus friand régal que lui offrit le souverain des cuisines. A partir du moment où la guerre fut déclarée, il s'efforça de faire payer à la Française toutes les inquiétudes où le jetait le départ de son fils pour l'armée. Alors le thé fut supprimé et remplacé par la plus grossière choucroute, par la salade aux harengs saurs, ce mets national, et la plupart du temps, par une insipide bouillie de gruau d'avoine, mélangée de pruneaux cuits. Ces soirs-là, Giselle, en mangeant son pain sec, plutôt que de toucher à ces aliments grossiers,

s'applaudissait de partager de loin les privations de Greppo, et celles de Raoul sans doute. Elle connaissait maintenant par expérience la générosité prussienne, et elle se doutait bien que les prisonniers devaient être fort mal traités, en admettant, hélas ! que son frère fût prisonnier. Mais vivait-il encore ?

A mesure que l'automne avançait, les jours où l'institutrice était congédiée à sept heures, c'est-à-dire à l'heure du dîner, devenaient de plus en plus fréquents. Giselle souffrait donc de la faim dans cette opulente maison.

Quant aux rares occasions où M^{me} de Gastein lui faisait signe de passer avec la famille dans la salle à manger, Giselle savait d'avance qu'il y avait quelque fâcheuse nouvelle à apprendre, ou une réunion d'amis à amuser, c'est-à-dire deux ou trois heures à passer au piano, presque sans interruption. Lorsqu'elle avait fini cette sonate, on lui demandait cette symphonie, puis ce menuet, puis cet allegro, puis ce scherzo, puis cette polonoise. Il lui fallait tout savoir, et ne jouer jamais que de la musique allemande.

Aussi la musique était-elle devenue odieuse à Giselle. Mozart seul, ce maître divin, dont le génie est paix et lumière, convenait à son âme endolorie. Il ramenait la sérénité dans son esprit troublé, un coin de ciel bleu dans l'atmosphère orageuse qui l'entourait ; il la prenait sur

ses ailes d'ange, et l'élevait avec lui dans ces pures régions où les passions du monde s'épaissent peu à peu.

Et puis Mozart n'était pas Allemand. Il était Autrichien. Était-ce pour cela que M^{me} de Gastein ne pouvait pas le sentir, ou bien parce que son âme tourmentée aimait uniquement à se précipiter dans les sombres abîmes, où Beethoven chante ces chants sublimes, mais désespérés ?

La comtesse daignait parfois prévenir la jeune musicienne quelques heures à l'avance qu'elle eût à préparer ceci ou cela ; mais, la plupart du temps, il fallait déchiffrer, sans le bénéfice laissé d'ordinaire aux amateurs d'avertir l'auditoire qu'ils voient ce morceau pour la première fois. C'était alors une contention d'esprit des plus fatigantes pour une pauvre tête si douloureusement préoccupée. D'autre fois, il fallait jouer à quatre mains avec Bettina ou Wilhelmine, et M^{me} de Gastein avait soin de rendre Giselle responsable devant le public des moindres fautes de son élève.

Un soir, Wilhelmine, qui allait difficilement en mesure, chose étrange chez une Allemande, ne put parvenir à se rattraper, malgré toute la peine que prenait l'institutrice (dont la partie était fort compliquée, et surchargée de traits brillants) pour venir au secours de la retardataire.

La comtesse, blessée dans son orgueil maternel, paraissait sur des épines, et feignait tout à

